

Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant nomination des membres du jury de la Communauté française chargé de conférer les diplômes de candidat et de licencié en sciences commerciales et d'ingénieur commercial

A.Gt 20-11-2002

M.B. 09-04-2003

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 5 août 1995 fixant l'organisation générale de l'enseignement supérieur en Hautes Ecoles, notamment l'article 43, modifié par le décret du 9 septembre 1996 et partiellement annulé par l'arrêt de la Cour d'arbitrage n° 43/96 du 2 juillet 1996;

Vu l'arrêté royal du 17 septembre 1934 fixant les conditions de la collation du diplôme de licencié en sciences commerciales;

Vu l'arrêté royal du 18 septembre 1934, fixant les conditions de la collation du diplôme d'ingénieur commercial;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 3 février 1997 instituant un jury de la Communauté française pour conférer les grades de candidat en sciences commerciales, de licencié en sciences commerciales et financières, de licencié en sciences commerciales et consulaires, de licencié en sciences commerciales et administratives, d'ingénieur commercial;

Considérant que les président, vice-président, secrétaire, secrétaire adjoint et membres doivent être nommés pour une période de deux ans par le Ministre ayant l'enseignement supérieur dans ses attributions,

Arrête :

Article 1^{er}. - Sont nommés président, vice-président, secrétaire, secrétaire adjoint du jury en vue de conférer les grades de candidat en sciences commerciales, de licencié en sciences commerciales et financières, de licencié en sciences commerciales et consulaires, de licencié en sciences commerciales et administratives, d'ingénieur commercial.

Président : M. PRUDHOMME, Jules, Inspecteur général honoraire.

Vice-président : M. FLAHAUT, Pierre, Directeur Président de la Haute Ecole ICHEC - ISC St-Louis - ISFSC.

Secrétaire : M. MARTIN, Jean-Pierre, Professeur à la Haute Ecole de la Communauté française du Hainaut.

Secrétaire adjoint : M. COLLIN, Pol, Professeur honoraire à la Haute Ecole ICHEC - ISC St-Louis - ISFSC.

Article 2. - Sont nommés membres de ces jurys :

1^{er} CYCLE – CANDIDATURES

Enseignement de la Communauté française et enseignement officiel subventionné

HAUTE ECOLE DE BRUXELLES

Mme V. PIROTTE

UNIVERSITE DE MONS - HAINAUT

Mme J. CHAPELLE-DULIERE

M. X. LAMBOTTE

Mme N. MALEVE (Professeur honoraire)



HAUTE ECOLE DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE DU HAINAUT

Mme C. LEBRUN
M. J.P. MARTIN
M. F. LOVENBERG
M. D. MARTINEZ (Professeur honoraire)

**HAUTE ECOLE DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE LUXEMBOURG
"SCHUMAN"**

M. R. ALEXANDRE

HAUTE ECOLE FRANCISCO FERRER DE LA VILLE DE BRUXELLES

Mme B. COURTOY
M. E. HOPPE
M. D. JUSTENS
Mme R.M. MAROYE (Professeur honoraire)
M. J. DIFFERDANGE (Prof. honoraire ens. sup. C.F.),

Enseignement libre confessionnel subventionné**HAUTE ECOLE ICHEC - I.S.C. St-LOUIS - ISFSC**

Mme F. MAYEZ
Mme A. GOMEZ
M. B. DHAEYER
M. P. COLLIN (Professeur honoraire)
M. P. GERADIN
Mme N. VAN DROOGENBROECK

FACULTES UNIVERSITAIRES CATHOLIQUES DE MONS (FUCAM)

Abbé J.P. MONDET
M. G. STURBOIS
HAUTE ECOLE LEONARD DE VINCI
M. J.P. DUPONT

Enseignement libre non confessionnel subventionné**HAUTES ETUDES COMMERCIALES DE LIEGE**

M. J. MARTHOZ
M. D. REYNDERS

UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES (ULB)

M. P. GILLIAUX
M. A. DEBAUGNIES (Prof. ens. sup. libre en disp.),
M. P. DUCHESNE (Professeur honoraire de l'ens. Sup. Libre non confessionnel)

*2e CYCLE : - LICENCIE(E) EN SCIENCES COMMERCIALES ET FINANCIERES
- LICENCIE(E) EN SCIENCES COMMERCIALES ET CONSULAIRES
- INGENIEUR COMMERCIAL*

Enseignement de la Communauté française et enseignement officiel subventionné**HAUTE ECOLE DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE DU HAINAUT**

Mme C. LEBRUN
M. J.P. MARTIN
M. F. LOVENBERG
HAUTE ECOLE DE BRUXELLES
Mme V. PIROTTE



**HAUTE ECOLE DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE DU LUXEMBOURG
"SCHUMAN"**

M. R. ALEXANDRE

HAUTE ECOLE FRANCISCO FERRER DE LA VILLE DE BRUXELLES

Mme A MARICQ
M. T. LAMBRECHT
M. M. ROELANDTS
M. J.L. FABRY
M. J.J. DROESBECK
Mme C. COENE
M. G. DUCHAMPS
M. E. GOFFIN
Mme B. COBUT
M. D. JUSTENS
Mons. N. LAMBERT de ROUVROY
M. P. HANKART
Mme H. DEGUELDRE
M. C. WILWERTZ
M. B. KELNER
M. J. PANNEELS
M. P. BELLEN
M. J. VAN DE WATTINNE
M. M. CLAISSE
M. C. LABARRE
M. L. COOREMANS
Mme F. DROESBECK

Enseignement libre subventionné**HAUTE ECOLE ICHEC - I.S.C. St-LOUIS – ISFSC**

Mme C. ROY
M. D. LECOCQ
M. B. DHAEYER
Mme B. CHANOINE
M. B. COLMANT
M. Y. BALLEGER
M. P. DEWINTER
Mme M. GAUTHY
M. L. DELTOMBE
Mme S. KWASCHIN
Mme C. de BRIER
Mme A. GOMEZ
M. J. DEFRENNE
Mme C. VANDEN BERGHE
M. F. PETERKENNE
M. J.M. PONCELET
Mme C. CLOQUET

Enseignement libre non confessionnel subventionné**HAUTES ETUDES COMMERCIALES DE LIEGE.**

Mme I. RICHELLE
M. L.GOURMET
M. A.ROCHEZ
M. M.DUBRU
M. J. CUPERS



M. J. BERWART
M. B. THIRY
M. R. CUIGNET (Professeur honoraire)
M. J.M. DUJARDIN
Mme J.ROBERT

Article 3. - Cette liste n'est pas exhaustive. Elle sera modifiée en fonction des futures inscriptions. Ces modifications tiendront compte, dans la mesure du possible, de la parité entre membres du personnel de l'enseignement officiel et membres du personnel de l'enseignement libre.

